



Mission régionale d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire

Relevé de décisions de la séance du 14 avril 2017

Président de la séance : Etienne LEFEBVRE
Autres membres présents : Michel BADAIRE
Philippe MAUBERT

I. Décisions prises dans le cas de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés et non soumis à évaluation environnementale :

- Révision du POS en PLU de la commune de Mouzay (37)
- Révision du POS en PLU de la commune d'Abilly (37)

Liste des dossiers examinés et soumis à évaluation environnementale :

Néant

II. Avis sur un dossier soumis à évaluation environnementale

- Élaboration du PLU de Tauxigny (36)
- Révision du POS en PLU de Monnaie (37)

III. Délégations

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur du CGEDD et à la décision de la MRAE prise le 25 juillet 2016, il est donné délégation au président de la MRAE pour statuer sur le dossier de révision du POS en PLU de Cussay (37).

Le président de séance rend compte de la délégation qui a été donnée au président de la MRAE (séance du 3 février 2017) : décision du 31 mars 2017.

Liste des dossiers examinés et non soumis à évaluation environnementale :

- Révision du POS en PLU de Ferrière-sur-Beaulieu (37)

Fait à Orléans, le 15 avril 2017

Le président de la mission régionale d'autorité
environnementale Centre-Val de Loire,

Etienne LEFEBVRE